



Déclaration d'ouverture de chantier

Déclarer que vous avez commencé les travaux ou aménagements autorisés.

Le Maire,
Gérard LIOT

le 26 05 2021

Cachet de la mairie et signature du maire



1 - Désignation du permis

- Permis de construire ⇒ N° 0_1_6_0_2_4_2_1_X_0_0_0_4
- Permis d'aménager ⇒ N° _____

2 - Identité du déclarant (Le déclarant est le titulaire de l'autorisation)

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination : GFA DU CHALET DE LA BOIXE Raison sociale : GFA

N° SIRET : 3_3_1_6_8_8_5_1_5_0_0_0_1_3 Catégorie juridique : 9_9

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : NIVET Prénom : FABIEN

3 - Coordonnées du déclarant (Ne remplir qu'en cas de changement des coordonnées du titulaire de l'autorisation. Vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de changement des coordonnées du (ou des) co-titulaire(s) de l'autorisation).

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :@.....

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, à défaut, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Ouverture de chantier

Je déclare le chantier ouvert depuis le : 2_1_0_5_2_0_2_1

Pour la totalité des travaux

Pour une tranche des travaux

Veuillez préciser quels sont les aménagements ou constructions commencés :

Surface créée (en m²) : 49

Nombre de logements commencés : 0 dont individuels : 0 dont collectifs : 0

Répartition du nombre de logements commencés par type de financement

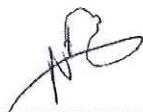
Logement Locatif Social : 0

Accession Aidée (hors prêt à taux zéro) : 0

Prêt à taux zéro : 0

Autres financements : 0

Je certifie exactes les informations ci-dessus


**GFA DU CHALET
DE LA BOIXE**
 1, Le Chalet de la Boixe
 16560 AUSSAC-VADALLE
 SIRET 331 688 515 00013
 niveboixe@orange.fr

À AUSSAC
 Le : 21/05/2021

Signature du (ou des) déclarant(s)

Votre déclaration établie en trois exemplaires devra être déposée à la mairie du lieu du projet.

Informations : Outre qu'il comporte des risques liés à un accident ou une malfaçon toujours possible, le recours à un travailleur non déclaré est possible des sanctions prévues par les articles L. 362-3 et R. 362-3 du Code du travail. Au moment de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire doit être en possession de la preuve qu'il a souscrit une assurance dommage-ouvrages : à défaut, il encourra des sanctions pénales, sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.

Dans le délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclaration par local (maison individuelle, appartement, local commercial, etc) au centre des impôts ou au centre des impôts fonciers (consulter ces services). Ces obligations déclaratives s'appliquent notamment lorsque le permis ou la déclaration préalable ont pour objet la création de surfaces nouvelles ou le changement de destination de surfaces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte des exonérations temporaires de taxe foncière de 2, 10, 15 ou 20 ans (dispositions de l'article 1406 du Code général des impôts).

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Si vous souhaitez que vos informations nominatives soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :